
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 11	Séance du 15 septembre 2020
<u>Présents :</u> 7	L'an deux mille vingt et le quinze septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 15 septembre 2020, s'est réunie sous la présidence de
<u>Votants:</u> 10	<u>Sont présents:</u> Denis CELADON, Evelyne BEAUVAIS, Eric MORVAN, Laurence PICOT, Isabelle BILAND-PERENNES, Magalie PANNESE, Anais CAPARROS
	<u>Représentés:</u> Claudine CHATEIGNER par Magalie PANNESE, Aude SCALABRE par Denis CELADON, Bruno DOUANNE par Laurence PICOT
	<u>Excuses:</u> Patrick VALEUR
	<u>Absents:</u>
	<u>Secrétaire de séance:</u> Evelyne BEAUVAIS

Objet: APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 1ER JUILLET 2020 - DE 2020 024

Le procès verbal de la séance du 1er juillet 2020 est approuvé et signé par tous les membres présents.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 10

Objet: CCPN : DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS - DE 2020 025

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la liste des commissions communautaires dans lesquelles il convient de désigner un commissaire titulaire et un commissaire suppléant,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne les membres suivants :

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Commission Mutualisation et finances, présidée par Monsieur Michaël BEUGIN	ERIC MORVAN	DENIS CELADON
Commission Développement économique, présidée par Monsieur Claude JAMET	ISABELLE BILAND-PERENNES	ANAIS CAPARROS
Commission Solidarité territoriale (Petite enfance, Logement), présidée Monsieur Didier CHASSAIN	EVELYNE BEAUVAIS	ANAIS CAPARROS
Commission Environnement (PCAET), présidée par Monsieur Christian PEUTOT	DENIS CELADON	ERIC MORVAN
Commission Tourisme, présidée par Monsieur Christophe CHAMOREAU	LAURENCE PICOT	CLAUDINE BOURDON
Commission Aménagement de l'espace (Urbanisme/SCU, Projet de territoire, Gens du Voyage, Pôle Gare), présidée par Monsieur Bruno LANDAIS	DENIS CELADON	ERIC MORVAN

Groupe de travail du complexe sportif :

Titulaire : ERIC MORVAN

Suppléant : DENIS CELADON

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 10

Objet: CCPN : TRANSFERT DU POUVOIR SPECIAL DE POLICE AU PRESIDENT DE L'EPCI - DE 2020 026

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les 6 mois suivant la date de l'élection du président de l'EPCI, le maire de la commune peut s'opposer au transfert de son pouvoir spécial de police au président, dans les domaines qui font partie intégrante des compétences de la communauté de communes à savoir :

- aires d'accueil des gens du voyage
- voirie (parking de la gare)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- DECIDE de ne pas transférer le pouvoir spécial de police au président de l'EPCI ;
- CHARGE Monsieur le Maire d'en informer la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 10

Objet: CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC LA COMMUNE DE CHEVRAINVILLIERS - DE 2020 027

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre du transport scolaire qui emmène les enfants à Saint Pierre les Nemours, il convient qu'il y ait une accompagnatrice notamment pour les enfants de moins de 6 ans,

Afin de réduire les coûts, le transport desservant les communes de Chevrainvilliers, Châtenoy et Ormesson, il est proposé de mettre à disposition le personnel communal de Chevrainvilliers auprès des deux autres communes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- DECIDE d'accepter la proposition de mise à disposition,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition annexée à la présente délibération,
- CHARGE Monsieur le Maire d'en informer la commune de Chevrainvilliers.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 10

Objet: MOTION CONTRE L'IMPLANTATION D'EOLIENNES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE - DE 2020 028

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que différentes décisions ont été prises lors des précédents mandats concernant l'implantation d'éoliennes,
Considérant les décisions antérieures prises par le Conseil Municipal et notamment les délibérations de mars 2007, février 2009, mars 2010 et novembre 2011 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **s'oppose** à l'implantation d'éoliennes dans le paysage et le milieu naturel ;
- **charge** Monsieur le Maire de faire connaître cet avis au Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 10
Pour : 10

INFORMATIONS DIVERSES

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE - CRISE SANITAIRE

- Le conseil municipal, dans le contexte sanitaire actuel, décide de ne pas louer la salle communale au minimum jusqu'à la fin de l'année.

SPANC - MISE AUX NORMES

- Madame Anaïs CAPARROS interroge Monsieur le Maire sur les aides disponibles pour la réhabilitation.

- Pour rappel la commune a délégué sa compétence SPANC au Parc Naturel du Gâtinais Français.

- Pour les personnes devenues propriétaires après 2011, un diagnostic de vente a été établi, les personnes qui avaient un assainissement non conforme avaient un an pour le mettre aux normes. A compter de cette année, si les travaux ne sont pas réalisés une amende forfaitaire annuelle sera mise en place d'un montant de 320 €. Les habitants dans cette situation ont été informés préalablement par la Mairie pour préciser leurs intentions de travaux dans ce domaine.

- Monsieur le Maire informe qu'il ne faut pas hésiter à contacter les techniciens du SPANC au Parc Naturel Régional du Gâtinais français qui pourront répondre aux interrogations et conseiller.

GITE COMMUNAL

- Les travaux subissent à nouveau des retards, des lettres recommandées ont été adressées aux entreprises.

RPI SAINT PIERRE LES NEMOURS

- Un avenant à la convention devrait être signé très prochainement, la mairie est en attente du projet.

TRAVAUX COMMUNE

- Les travaux de réparation du mur autour de la salle communale seront réalisés avant la fin de l'année.

- Les travaux de création de la place de stationnement PMR devant la Mairie seront réalisés avant les prochaines élections.

TAXE ORDURES MENAGERES

- Une hausse importante a été constatée cette année sur cette taxe, Monsieur le Maire a demandé des explications claires au syndicat afin de pouvoir communiquer aux habitants.

INTERVENTIONS CONSEILLERS MUNICIPAUX

- Madame Biland-Perennes souhaite connaître la position de Monsieur CELADON sur l'implantation géographique du futur commissariat de Fontainebleau.

- Madame Biland-Perennes signale des propos négatifs à l'encontre de la commune sur les réseaux sociaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

Le Maire,
Denis CELADON

